



AGENDA 21 d'Orléans Val de Loire

Atelier 3 : Territoire et Solidarités

Séance 1 : 1^{er} février 2010

Table des matières

1	L'organisation des ateliers thématiques de concertation.....	2
1.1	La démarche d'Agenda 21 de l'Agglomération d'Orléans Val de Loire.....	2
1.2	La stratégie de concertation de l'Agglomération d'Orléans Val de Loire .	2
1.3	Les ateliers thématiques	3
2	Participants.....	4
3	Travail prospectif en séance plénière	5
3.1	Thème 1 : Insertion – Emploi	5
3.2	Thème 2 : Mixité sociale – Vie des quartiers.....	6
3.3	Thème 3 : Démocratie locale – Education à la citoyenneté.....	6
3.4	Thème 4 : Liens entre les générations	7
3.5	Thème 5 : Parité Femme – Homme.....	7
3.6	Thème autre : déplacements	7
4	Synthèse des travaux en ateliers.....	8
4.1	Thème 1 : Insertion – Emploi	8
4.2	Thème 2 : Mixité sociale – Vie des quartiers.....	9
4.3	Thème 3 : Démocratie locale – Education à la citoyenneté.....	10
4.4	Thème 4 : Liens entre les générations	10
4.5	Thème 5 : Egalité Femme – Homme	11

1 L'organisation des ateliers thématiques de concertation

1.1 La démarche d'Agenda 21 de l'Agglomération d'Orléans Val de Loire

La démarche d'Agenda 21 local correspond à une mise en œuvre pratique et territorialisée des principes issus du Sommet de la Terre de Rio en 1992. Ainsi, face aux enjeux du 21ème siècle, l'Agenda 21 est l'outil qui permet de structurer et de mettre en cohérence l'action locale dans un souci de respect de l'environnement, de cohésion sociale et de développement économique. Véritable outil de planification transversal, l'Agenda 21 offre une vision à long terme des projets et des évolutions d'un territoire.

Consciente des nouveaux enjeux sociaux et environnementaux, l'Agglomération d'Orléans Val de Loire s'est engagée sur le chemin du développement durable avec pour objectif de faire de son territoire un espace à vivre reconnu, attractif et fier de ses atouts.

Les grandes étapes de l'Agenda 21 de l'AggLO :

- **Elaboration du diagnostic développement durable** : évaluation des atouts et faiblesses du territoire et des politiques de l'AggLO au regard des enjeux du développement durable
- **Concertation** : travail de sensibilisation et de co-construction avec les citoyens et les acteurs sociaux économiques du territoire afin de définir ensemble les objectifs et les pistes d'actions de l'Agenda 21. La phase de concertation se conclut par la rédaction d'un Livre Blanc, document de synthèse reprenant l'ensemble de propositions émergentes de la concertation.
- **Définition du programme d'actions** : travail avec les élus et les services de l'AggLO et des communes pour définir le contenu et la mise en œuvre opérationnel de l'Agenda 21 définitif de l'agglomération.

1.2 La stratégie de concertation de l'Agglomération d'Orléans Val de Loire

Le développement durable est l'affaire de tous. Tous les acteurs du territoire peuvent aider l'AggLO à établir des priorités, trouver de nouvelles idées pour prendre ensemble le chemin du développement durable

Une importante phase de concertation avec un maximum d'acteurs de territoire, entreprises, associations, partenaires institutionnels, habitants, etc., a ainsi été engagée :

- **Décembre 2009 – Janvier 2010** : organisation de 2 conférences débats sur le thème du développement durable à l'échelle du territoire de l'AggLO. Plus de 150 personnes ont participé à ces événements.
- **Janvier et Février 2010 – Avril et Mai 2010** : travail des ateliers thématiques de la concertation pour identifier les actions prioritaires à inscrire dans l'Agenda 21 de l'AggLO.
- **Juin 2010** : publication du Livre Blanc de la Concertation, regroupant de manière structuration l'ensemble des propositions d'actions émises par les acteurs du territoire, au cours des conférences-débats, durant les ateliers thématiques ou par des contributions postées sur Internet.

1.3 Les ateliers thématiques

Les ateliers thématiques constituent l'élément central de la phase de concertation de l'Agenda 21 de l'Agglomération. Il s'agit de groupes de travail ayant pour objectif de cerner plus finement les enjeux liés au développement durable dans chacune de ses composantes. Ces ateliers réunissent des citoyens, des agents de l'Agglo et des communes membres, des élus, des acteurs du territoire pour élaborer en commun des propositions d'actions.

Il s'agit pour chaque groupe de partir des constats du diagnostic sur sa thématique, puis d'envisager l'avenir du territoire dans une optique de développement durable. L'objectif est de parvenir, à l'issue de la dernière séance, à faire émerger les principaux axes de la thématique et d'identifier des propositions d'actions concrètes, qui seront des guides pour l'élaboration du programme d'actions.

Les ateliers thématiques se tiennent de janvier 2010 à mai 2010. Ils se déroulent sur deux séances de travail.

Ce document présente l'expression libre des participants aux ateliers thématiques et n'engage en rien l'Agglomération d'Orléans Val de Loire. Chaque personne participante s'est exprimée en son nom personnel.

2 Participants

Les ateliers sont composés de représentants de plusieurs collèges :

- Des habitants du territoire volontaires
- Des représentants du tissu économique et associatifs du territoire
- Des représentants des partenaires institutionnels de l'AggLO
- Des personnalités qualifiées
- Des membres des services de l'AggLO et de ses communes membres
- Des élus de l'AggLO et de ses communes membres

Les animateurs de la séance :

- Sylvère ODE – Société Solving Efeso
- Guillaume BERNEAU – Société Solving Efeso

Nom	Prénom	collège	Organismes
BARANGER	Isabelle	Elue	
BEGOUT	Françoise	association	Terre de liens
BIZERAY	Mickaëlle	Habitant	
BOROT	Jean marc	association	Régie de quartier
CARREAU	Olivier	association	AFTAM "La Poignée de Gaz"
CHARBONNEAU	Maud	Habitant	
DERAJINSKI	Pierre	entreprise	Crédit Agricole
ECHARD	Claude	association	VEFA
FORTIN	Jean-Pierre	entreprise	Chambre d'agriculture
GERMAIN	J-Michel	association	Secours Populaire
JOSSEAUME	Bruno	habitant	
LAMOURET	Sabine	entreprise	
LEMOINE	Monique	Elue	
MOREAU	Pierre	Elu	
MORISSET	Paul	association	
NERVET	Mathilde	AggLO	
PARROD	Elisabeth	Habitant	
PERON	Jean-Pierre	AggLO	
PROVOST	Marcelle	association	Délégation Orle MOUVEMENT DU NID
ROBILLARD	Charlotte	habitant	
SONAKANDA	kululu	association	l'association devoirs de conscience
TALVA	Romain	entreprise	Ökoté,

TERRANOVA	Bernard	association	Habitat et Humanisme Loiret et UFC Que Choisir
TURPIN	Corinne	Habitant	
VAYSSADE	Laurent	association	Les Petits Débrouillards Centre
WULLAERT	Marie	Habitant	

3 Travail prospectif en séance plénière

Dans un premier temps de travail, il est proposé aux participants un exercice d'imagination et de prospective. Les animateurs introduisent la question suivante :

Nous sommes en 2020, l'Agglomération d'Orléans Val de Loire est devenue une référence en matière de cohésion sociale

Que s'est-il passé ?

Qu'est ce qui a été fait ?

2 post-it sont distribués à chaque participant. 5 à 10 minutes leurs sont accordées pour formuler et noter deux propositions, une par post-it. Les animateurs ramassent les post-it, et les rassemblent par groupe d'idées.

Retranscription des propositions formulées par les participants :

3.1 Thème 1 : Insertion – Emploi

- Abolition des freins à l'emploi
- Les taux de chômage des Zones Urbaines Sensibles sont comparables à celui du reste de l'agglomération
- Une meilleure accession globale à l'emploi
- Un travail ascendant qui part de ce qui se dit dans les bureaux et qui descend dans les rues
- Un travail équitable du métissage dans l'habitat
- Instruction positive et approfondie des populations vulnérables et analphabètes
- Accès facilité à l'emploi
- Une réponse locale totalement adaptée entre emplois à pourvoir et demandes à satisfaire
- Une compréhension profonde de ce qui fait que les inégalités ont pu perdurer
- Favoriser l'accès au foncier des agriculteurs bio type « paniers du Val de Loire » dont l'activité est moins polluante et qui emploient des personnes en insertion pour la main d'œuvre
- Système qui favorise le lien direct entre producteurs et consommateurs
- Rapprochement entre le lieu de production et le lieu de vie
- Création de plateformes de services partagés au sein des quartiers pour démocratiser et rendre populaire la formation tout au long de la vie
- Devenir le fer de lance en matière de services à la personne pour les thématiques environnementales : aider les familles à maîtriser leur facture d'eau, d'électricité, de déchets
- Des services à la personne efficaces

- Développer des activités pour les seniors
- Développement du troc et de l'entraide entre voisins (exemple : 1h de baby-sitting contre 1h de jardinage)
- Relocalisation des services
- Le renouvellement urbain a été accompagné par le développement économique et la politique de l'humain
- Accès à la mobilité pour l'ensemble des habitants de l'agglomération : moyen autonome de déplacement, notamment pour l'emploi (travail horaire décalé)
- En 2020, les transports en commun sont gratuits, toutes les communes sont également desservies

3.2 Thème 2 : Mixité sociale – Vie des quartiers

- Multiplication des éco-quartiers et des jardins participatifs
- Les quartiers prioritaires (L'Argonne, La Source, Les Salmoneries, Le Clos de la Grande Salle) ont vu leur programme de renouvellement urbain terminer et ne font plus l'objet d'évitement par les nouveaux demandeurs de logement
- Obligation pour tous les propriétaires de logements à louer les logements vacants (ne pas les laisser inoccupés)
- La « non-existence » de quartiers prioritaires
- L'Agglomération est constituée de quartiers équilibrés pour une vraie mixité sociale, grâce à une politique ambitieuse de logements sociaux, intermédiaires, locatifs, en accession à la propriété, avec des services de proximité (éco-quartiers)
- Développement d'actions inter-quartiers pour éviter les clivages entre un centre « riche » et les quartiers « populaires »
- Une société qui ne serait plus basée uniquement sur la croissance, la consommation et le renouvellement toujours plus rapide
- En 2020, tous les logements sociaux sont parfaitement isolés thermiquement et phoniquement
- Une réelle mixité du logement social
- Réussir la mixité culturelle : plus d'actions culturelles en direction de tous (surtout permettre aux plus éloignés d'accéder à la culture)
- Développement de l'habitat groupé sur le territoire, permettant ainsi le développement de la solidarité entre les habitants pour la mise en commun des locaux (buanderie, local vélos, chambres d'amis, jardin, etc.), la mixité sociale et intergénérationnelle, ainsi que l'impact environnemental de l'habitat
- Création d'éco-quartiers intégrant la mixité sociale et générationnelle avec une notion de commerce de proximité
- Désurbanisation du cœur de l'Agglomération
- Tous les quartiers des communes de l'Agglomération sont devenus aussi attractifs tout en gardant leur originalité
- Les logements sociaux et autres sont mélangés dans les quartiers
- Accès au théâtre par des prix plus attractifs : une culture accessible pour tous
- Pour l'aide à l'habitat, surveiller les entreprises qui utilisent ce réseau d'aides sans en porter les valeurs, mais seulement dans un but lucratif
- Des entreprises au service des hommes, avec une place même pour ceux qui ne rentrent pas dans les critères classiques de performance et de rentabilité

3.3 Thème 3 : Démocratie locale – Education à la citoyenneté

- Les habitants sont acteurs et décideurs des projets locaux
- La mise en place de référendums locaux comme mode de gouvernance systématique pour les grands projets de l'Agglomération

- Partage des droits pour tous mais aussi des responsabilités. Une condition pour que chacun ressente la dignité à laquelle il aspire
- Y'a-t-il d'autres moyens qu'un accès à une éducation qui dès la plus jeune enfance compense les faiblesses et les souffrances que vivent beaucoup de jeunes enfants, et qu'ils restituent plus tard de manière violente. La priorité doit être donnée à une attention très forte des enfants dès la naissance
- Développer une articulation entre les services sociaux, éducatifs et sanitaires en lien avec les bailleurs sociaux pour aider les parents à être plus responsables et plus positifs vis-à-vis de leurs enfants

3.4 Thème 4 : Liens entre les générations

- Améliorer le cadre de vie des maisons de retraites : enquêter sur les souhaits des pensionnaires (jardin, animaux de compagnie, un lieu plus vivant et plus proche de la notion de « maison », plus de sorties organisées...)
- Amélioration et développement du maintien à domicile des personnes âgées
- La mixité sociale prend en compte l'intergénérationnel : petits immeubles avec studios étudiants, studios personnes âgées, appartements familiaux, régies de quartier favorisant les services mutuels (garderie d'enfants, surveillance des personnes âgées, ...)

3.5 Thème 5 : Parité Femme – Homme

- Utilisation d'un vocabulaire non sexiste. Féminisation des termes dans tous les documents de communication diffusés aux habitant-es, aux salarié-es et aux élu-es. Ne pas oublier l'Agenda 21 de l'agglo
- Signature de la Charte Européenne de l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale
- Instauration de la parité dans les commissions et groupes de travail.
- Sensibiliser nos élu-es à la lutte contre les violences envers les femmes en provoquant une dynamique collective sur tout le territoire de l'agglo contre ce fléau. Notamment en rendant visibles les stéréotypes sexistes (publicité, images de domination, métiers genrés etc.) et en lançant une campagne de publicité contre la violence envers les femmes.
- Solliciter, soutenir et aider les associations dont les objectifs sont l'égalité des femmes et des hommes et celles qui luttent contre les violences pour lancer une campagne de publicité contre les violences envers les femmes.

3.6 Thème autre : déplacements

Les propositions formulées ici seront traitées dans l'atelier dédié spécifiquement aux transports.

- Optimisation des transports publics avec pour objectif le plus fort taux d'utilisation des transports publics des agglomérations françaises
- Un bon accès aux transports en commun et une desserte complète du territoire
- Un centre de l'Agglomération plus vert, avec peu de véhicules

4 Synthèse des travaux en ateliers

Des sous-groupes de travail sont constitués pour réfléchir sur les thèmes identifiés précédemment. Il est demandé à chaque groupe de produire un poster de synthèse répondant aux questions suivantes :

- Quelles sont les opportunités de l'Agglo, du territoire, sur le thème étudié ?
- Quelles sont les actions à entreprendre ? Les voies de progrès vers un Développement Durable ?
- Quels sont les freins à surmonter ?
- Quel(s) service(s) désigner pour la prise en charge du sujet ? Quels sont les partenaires extérieurs potentiels ? Quelles compétences acquérir ?
- Formuler 1 slogan pour le poster.

4.1 Thème 1 : Insertion – Emploi

Slogan :

- ***Vers des emplois verts et solidaires***

Opportunités du territoire

Agriculture de proximité

- Importance de la réserve foncière agricole sur le territoire
- Présence sur le territoire d'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne Solembio, Jardins du Cœur, ...

Adaptation de l'emploi aux personnes

- Un tissu d'entreprises varié
- La proximité de l'Île de France

Services à la personne

- Présence d'associations et d'entreprises spécialisées

Actions à entreprendre

Agriculture de proximité

- Favoriser l'accès au foncier des jeunes producteurs
- Favoriser l'emploi par l'insertion dans les exploitations

Adaptation de l'emploi aux personnes

- Développer les emplois « verts » : recyclage, rempbi, bâtiments...
- Développer l'économie de service : récupération, réparation, ...
- Créer un tutorat en entreprise

Services à la personne

- Développer des services sociaux de proximité pour faciliter l'accès à l'information sur les aides et les services existants
- Faciliter l'accès des services à la personne de première nécessité aux foyers en difficulté : réduction des charges, petits travaux d'entretien, garderie, ...

Freins à surmonter

Agriculture de proximité

- Spéculation foncière
- Infrastructures de transport
- Attractivité économique

Adaptation de l'emploi aux personnes

- Absence d'obligation pour les entreprises
- Absence de rentabilité directe
- Incompréhension des rôles en matière d'insertion : associations, collectivités, entreprises...

Services à la personne

- Disparité géographique des personnes en difficulté
- Solvabilité de ces personnes

Services /partenaires

Agriculture de proximité

- Jardins du Cœur
- Chambre d'agriculture

Adaptation de l'emploi aux personnes

- Plan Local d'Insertion par l'Emploi (PLIE)

Services à la personne :

- Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS)
- PLIE
- Associations d'entreprises d'aides à la personne

4.2 Thème 2 : Mixité sociale – Vie des quartiers

Slogan :

- ***Je comprends, j'adhère***
- ***Ensemble, hors les murs***
- ***Transversalité !***

Opportunités du territoire

- Une évolution architecturale visible sur l'agglomération : constructions différenciées (habitat social, collectif)
- Un développement important des transports : plus de mobilité

Actions à entreprendre

- Un environnement végétal à renforcer dans les quartiers pour mieux sensibiliser
- Sensibiliser les enfants et les habitants pour une implication plus forte dans la prise en compte de leur environnement
- Education / scolarité : prévenir l'absentéisme
- Organiser des ateliers d'expression libre (jeunes, ados, parents) pour recueillir les attentes et centres d'intérêts, afin de construire des projets en conséquence
- En plus des actions « classiques » (sportives et musicales), offrir une alternative plus culturelle et scientifique. Se reposer néanmoins sur les événements populaires pour ouvrir vers de nouveaux sujets

- Créer des jardins participatifs au sein des quartiers
- Multiplier les sorties « découverte » (ex : La Vilette)

Freins à surmonter

- Réguler l'absentéisme chez les jeunes
- Offrir plus d'abonnement à prix réduit ou modéré
- Renforcer la mixité : changer l'image des quartiers est un enjeu majeur !
- Renforcer les moyens financiers et humains

Services /partenaires

- Solliciter les entreprises (mécénat)
- L'Education Nationale, les associations, les services culturels de l'Etat
- Les citoyens

4.3 Thème 3 : Démocratie locale – Education à la citoyenneté

Slogan :

- *Jeunes et déjà citoyens !*

Opportunités du territoire

- Grands projets de développement portés par l'Agglomération

Actions à entreprendre

- Informations cohérentes et généralisées : réunions publiques, porte-à-porte
- Education citoyenne en lien avec les écoles, les familles, les associations
- Mise en place de référendums locaux à l'échelle de l'AggLO
- Conseils des jeunes, Conseils de quartier

Freins à surmonter

- Désintérêt d'une partie de la population pour la vie politique locale
- Individualisme, égoïsme

Services /partenaires

- Services de l'AggLO : communication
- Partenaires : communes, CG, CR, Rectorat, associations, écoles
- Compétences à acquérir par l'AggLO : éducation

4.4 Thème 4 : Liens entre les générations

Slogan :

- *Bien vivre ensemble !*
- *L'AggLO de toutes les générations*

Opportunités du territoire

- Un territoire en développement qui attire sociologiquement et économiquement
- Territoire avec un maillage associatif important
- Mixité naturelle dans les quartiers même si inégale selon les communes

Actions à entreprendre

- Entreprendre un travail d'enquête / diagnostic dans les maisons de retraite
- Développer des immeubles multi-générationnels
- Développer les locations jeunes / personnes âgées
- Faciliter le maintien à domicile : aménagement spécifique des logements (poursuite du Programme d'Intérêt Général)
- Rapprochement géographique des structures pour jeunes et personnes âgées avec des lieux de rencontre (jardin, cuisine commune), des équipements adaptés à toutes les générations, qui répondent aux besoins de chacun et permettent de faire ensemble lorsque cela est possible
- Développer les actions de parrainage / marrainage
- Développer les dispositifs de transfert de compétences : préparation à la retraite

Freins à surmonter

- Moyens financiers importants et le manque de personnel
- Augmentation des ghettos de générations : résidences étudiantes, résidences pour personnes âgées
- Individualisme croissant : envie de se lier ?
- Manque d'information pour les entreprises

Services /partenaires

- Le Conseil de développement
- Rapprocher les Directions du développement économique et de la cohésion sociale de l'Agglo pour intégrer la logique intergénérationnelle dans l'aménagement économique et du territoire
- Centres Communaux d'Action Sociale
- Entreprises
- Conseil Général
- Tissu associatif
- Mutuelles

4.5 Thème 5 : Egalité Femme – Homme**Slogan :**

- *Osons l'égalité*

Opportunités du territoire

- Compétence économique de l'Agglo : permet de valoriser les femmes entrepreneurs
- 22 communes dans l'Agglo : permet de diffuser le travail sur le territoire
- Crèches d'entreprises
- La compétence sur le Centre de Formation des Apprentis : un vecteur potentiel pour travailler sur la question de l'égalité / parité
- Ecoles primaires : un vecteur d'action pour les communes membres

Actions à entreprendre

- Promouvoir les métiers non traditionnellement associés aux femmes
- Signature de la Charte Européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale
- Mise en œuvre de la Charte

- Travailler pour améliorer la transversalité du sujet avec les autres thématiques traitées par l'AggIO
- Accentuer le travail contre les violences faites aux femmes :
 - Renforcer la communication / sensibilisation
 - Création de centres d'accueil et d'hébergement
- Création de crèches d'entreprise : participation de l'AggIO pour des places pour les salariés de l'AggIO

Freins à surmonter

- Le manque de représentativité des femmes dans les instances décisionnelles
- Les préjugés et les stéréotypes
- Le manque de confiance des femmes (pression sociale)
- Le manque de modèle et d'exemples dans des métiers non traditionnels

Services /partenaires

- AggIO : Développement Economique, Cohésion Sociale, CFA
- Associations : MFPP, Elles Aussi, Mix-Cité, NID, APROFED, ...
- Autres collectivités du territoire

Compétences à acquérir

- Centres d'hébergement
- Prise de conscience de l'ampleur des inégalités, tant par les femmes que par les hommes
- Transversalité avec les autres thématiques traitées par l'AggIO

Prochaine Session :

Lundi 19 avril

18h30, AggIO – Espace Saint Marc – 5 place du 6 juin 1944 – salle 004

Objet :

- Déterminer les actions prioritaires à inscrire dans l'Agenda 21 de l'AggIO pour chacun des 5 thèmes étudiés lors de la première session
- Détailler ces actions en séance